

Bonjour,

La CCL a émis avec succès und augmentation de sa série 65:

Augmentation de la série 65 à 0,342%

En date du 17 novembre, la Centrale d'émission a pu augmenter la série 65 de l'été à raison de 83,8 millions de francs sur le marché des capitaux. Les conditions correspondent donc à celles de l'emprunt de base, à l'exception du prix d'émission de 98,437%. Les all-in-costs sont de 0,342% par an jusqu'au remboursement de l'emprunt fixé au 09.09.2041. Les 11 maîtres d'ouvrage concernés obtiennent à nouveau des fonds à long terme à des conditions très avantageuses, même après la légère hausse des taux d'intérêt enregistrée ces dernières semaines.

Etant donné qu'actuellement, aucune série CCL n'arrive à échéance de remboursement et qu'aucune conversion n'a donc été demandée, la série 65.1 sera utilisée intégralement pour financer de nouveaux bâtiments et des rénovations ou pour le remplacement d'hypothèques.

Pour les détails, vous pouvez consulter le [décompte des coûts globaux](#).

Les communications officielles de la CCL à l'attention de ses membres continuent à leur parvenir par la voie postale.

[Recommander la Newsletter](#)

[Se désabonner de la Newsletter](#)
